

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 172

Artikel: Notes et remarques

Autor: Berbier, Charles - Auguste - Nicolas

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible
(1793-1794)

(Suite.)

Il n'y a pas longtemps que la municipalité a reçu un décret de la Convention que la peine de mort est supprimée (en matière politique) et qu'on ne veut plus faire mourir personne (pour crime d'opinion); que ceux qui auront mérité la mort, on les condamnera aux fers pour tant et tant d'années.

Le 1^{er} novembre le district de Delémont a publié un décret de la Convention que la patrie était en danger, et qu'il fallait se préparer à partir aussitôt que l'on sonnerait le tocsin, car on s'attend que les Autrichiens passeront du côté d'Huningue : c'est à ce moment qu'on lèvera tout le monde en masse.

Le 15 novembre la municipalité a reçu un décret que notre département fournirait tant et tant de chariots avec les chevaux et deux hommes par voiture pour l'armée du Rhin. (J'ai oublié combien il fallait de voitures pour tout le département; mais à Courfaivre, il nous en fallait deux voitures et demie pour notre contingent; il était ordonné de partir le 28 décembre. Toute la vallée de Delémont s'y est réfugiée et on ne sait pas encore comment cela ira.

Le jour de la foire de Tramelan en 1795 il

Feuilleton du Pays du Dimanche 71

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC.

Elle appuyait tristement sa pauvre tête brûlante, sur sa main qui tremblait; elle réfléchissait; elle devait prendre une définitive décision.

Une nouvelle lettre de son père lui parlait avec un enthousiasme chaleureux du vicomte Lucien de Romeure.

Elle soupira profondément.

— Mon Dieu! puisque rien ne lui parvenait d'Yvan, puisque pas une miette ne venait nourrir son sentiment, il fallait bien

y a eu deux hommes de la Montagne tués sur les frontières par les volontaires français. Dans le courant du mois d'août un garçon de Lajoux fut tué d'un coup de fusil, sur les frontières, par les volontaires.

Vers le 1^{er} novembre de la même année, il y eut un homme de Soule tué sur la route de Chaux-de-Fonds.

Environ vers le 1^{er} septembre 1793 il y eut à Bassecourt un carnage terrible; ce jour-là, il arriva un bataillon de volontaires venant de la Montagne, et la moitié des soldats étaient pris de vin. Ils ont commencé à chercher dispute à tout le monde, à vouloir piller et massacrer. Il y avait un nommé Saunier qui était devant sa maison, et un volontaire lui a donné un coup de fusil sans qu'il ait eu dispute avec lui: la balle lui a passé à travers du cou et il n'a plus prononcé une seule parole. Il ont encore trouvé dans le village un beau cheval, et l'ils ont tué à coups de sabre; en un mot, c'est comme si l'on voyait sortir dix mille diables des enfers.

Le jour de la foire de Courrendlin (1793) le maire de Châtillon fut tué devant la maison chez le Bartelos, par un brigand nommé Jacques Cuttat de Rossemaison: celui-ci voulait se marier avec la fille du maire, et le maire refusait son consentement, voilà ce qui a causé la mort de ce pauvre homme, le soir de la foire. Voilà tout ce que l'on peut tirer des faits.

Environ le 10 novembre 1793 il y eut deux prêtres émigrés qui furent battus à plate couture entre Roches et Choindez: ces deux pauvres infortunés venaient de Soleure à Courrendlin pour de là rentrer en France. Ils eurent le malheur d'être la nuit en route et de rencontrer des voleurs. Ils se sont défendus, mais l'un des deux est mort huit jours après.

que cette pauvre grande amitié mourut d'inanition.

Les larmes coulaient bien amères sur les joues pâles d'Alba. Au moment de prendre une irrévocable résolution, son cœur se déchirait. Ah! qu'il fallait qu'elle soit dominée par une volonté paternelle, bien forte, pour se laisser ainsi fiancée au vicomte de Romeure.

Mais, en somme, puisque son père la suppliait de se décider à ce mariage, le lui ordonnait même, le mettait comme un ultimatum à la fin de son exil... Eh bien! alors, autant le vicomte de Romeure qu'un autre. On lui répétait à satiété qu'il était riche et de manières distinguées, intelligent, qu'il la rendrait parfaitement heureuse.

Elle secoua sa pauvre jeune tête. Elle doutait du bonheur près de ce compagnon choisi par son père. Mais elle était lasse de la lutte sourde... Oh! si lasse! Toute sa joie, toute sa gaieté s'en étaient allées. Elle se mourait de chagrin, peut-être l'air de la France allait-il la ra-

Au mois de décembre, l'agent a reçu les ordres pour faire rentrer les impositions: les contributions mobilières pour le département du Mont-Terrible se montant à 22994 livres, 16 sous et 6 deniers; la contribution foncière se monte à 229948 livres, 18 sous, 5 deniers. Voilà qu'on sera obligé de payer dans peu de temps. De plus il y a un emprunt forcé qui sera pris chez les gens de moyens: les gens de Courfaivre seront obligés de verser pour l'emprunt forcé 95 mille francs dans peu de temps. Par exemple, nous devons donner 8000 livres pour notre part, (en assignats), ou si nous préférions, nous pouvons verser 80 francs en numéraire.

1796

Le 8 janvier on a entendu résonner le canon.

Le 10 janvier l'agent a reçu un décret de la Convention de Paris qu'il faut absolument fournir le contingent des contributions de l'emprunt forcé pour le 30 du mois de Nivose, donc aujourd'hui 10 janvier, c'est le 20 Nivose, et par conséquent, on a encore dix jours pour verser mille livres en numéraire, car Courfaivre est chargé de mille livres en bon argent: il est vrai qu'on peut, si l'on veut, donner en paiement des assignats, mais la nation ne les veut plus que pour un sou la livre.

Le 16 janvier, l'agent a reçu les ordres du département que notre commune devrait fournir 95000 francs dans huit jours: pour notre ménage, nous sommes obligés de donner 8000 pour notre part. Il n'y en a pas au village de plus chargé que nous, sinon que chez les Py donnent 10000 livres.

Le même jour l'agent a reçu un ordre que la commune devrait voiturer 14 mille quintaux de paille à Delémont pour le 17 janvier, faute

nimer; et d'une main tremblante, elle écrivit à son père:

« Rappelez-moi, mon père. Puisque vous désirez si ardemment me voir devenir la vicomtesse de Romeure, je consens à vous obéir. »

Elle ferma la lettre; puis, se jetant dans les bras de Madame de Guinto, elle eut une crise de larmes, qui fendait le cœur de la vieille et fidèle compagne de la petite Alba.

La vieille dame essayait de réconforter son élève.

— Consolez-vous, ma petite amie: vouserez heureuse. Le vicomte Lucien de Romeure est fort bien né: il est riche et instruit; il aura, dans le monde de la diplomatie, le plus brillant avenir.

Alba pleurait à gros sanglots; son pauvre cœur était torturé.

— Que m'importe qu'il soit riche! Que m'importe qu'il soit instruit, et que je devienne ambassadrice! Ah! qu'il m'en coûte, ma